

et, ceux qui étaient venus par le Pacifique-Canadien devaient s'adresser à ce dernier, le Gouvernement ayant pris des arrangements pour leur retour. Deux jours plus tard, je discutai cette question avec M. Carnill, surintendant du bureau du placement à Calgary, qui télégraphia à M. McGuire, agent des Chemins de fer nationaux à Edmonton. Celui-ci répondit qu'il devait attendre un ordre de Winnipeg. Il me télégraphia subséquemment:

Winnipeg dit que nous ne pouvons autoriser le transport gratuit ou l'entretien des hommes au sujet desquels vous m'avez téléphoné.

Je reçus, par téléphone, la même réponse de M. Colley, du Pacifique-Canadien. En d'autres termes, les chemins de fer ne voulaient ni veiller à l'entretien de ces hommes ni les transporter dans leurs pays d'origine. Heureusement, je ne m'en tins pas là. La situation me parut complètement changée; il n'était plus question de savoir si l'on devait renvoyer les moissonneurs, mais de décider si les compagnies de chemin de fer allaient gouverner le Canada. Je télégraphiai simplement au ministère de l'Immigration:

National-Canadien me télégraphie qu'il ne transportera pas gratuitement ni qu'il veillera à l'entretien des quinze moissonneurs au sujet desquels vous m'avez télégraphié. Que faire?

Je suis heureux d'ajouter qu'en recevant ce télégramme le ministère fit mine d'un peu plus de courage; il dit aux fonctionnaires des chemins de fer qu'ils devaient transporter ces immigrants.

L'hon. M. FORKE: Je ne pense pas que l'honorable député représente exactement comment les choses se sont passées. Pense-t-il que le ministère de l'Immigration pouvait télégraphier à Calgary et obtenir que l'on s'occupât immédiatement de ces hommes? Il lui fallait prendre certaines mesures pour décider les chemins de fer à agir, ce qu'il a fait. Nulle part au Canada, on n'a laissé des moissonneurs dans la misère. Ils furent rapatriés en Angleterre aussitôt que le ministère de l'Immigration apprit qu'ils étaient dans le besoin. L'honorable député se plaint de quelques jours de délai.

M. ADSHEAD: Je télégraphiai au ministère de l'Immigration et l'on me répondit que la question était réglée et que les compagnies allaient rapatrier ces hommes.

L'hon. M. FORKE: En effet.

M. ADSHEAD: Le ministère télégraphia aux compagnies de les rapatrier, mais elles me télégraphièrent elles-mêmes qu'elles ne les transporteraient pas et qu'elles ne payeraient pas leur entretien.

L'hon. M. FORKE: Elles l'ont fait cependant.

M. ADSHEAD: Mais pas avant le deuxième télégramme; pas avant qu'on leur eût dit qu'elles n'étaient pas pour gouverner le Canada.

L'hon. M. FORKE: Si l'honorable député s'attribue le mérite de l'avoir fait, je ne le lui disputerai pas.

M. ADSHEAD: Si les compagnies de chemin de fer l'avaient pu, elles auraient résisté au Gouvernement encore davantage, mais je dois féliciter le ministère de mon honorable ami d'avoir agi quand il vit que les chemins de fer lui lançaient un défi.

M. BROWN: Voilà un bel hommage au Gouvernement.

M. ADSHEAD: Si nous les laissons faire, les compagnies de voies ferrées conduiraient le ministère de l'Immigration. J'ai reçu une lettre de mon ami, le maire de Calgary, qui est un bon libéral, puis-je ajouter, si cela compte pour quelque chose.

Un MEMBRE: Pour rien.

M. ADSHEAD: Il disait qu'un certain nombre des gens, venus à Calgary, ont dû être envoyés à l'hôpital, et, il voulait savoir qui solderait la note. Le ministère de l'Immigration nous a simplement répondu qu'il n'était pas responsable de ces choses. Etant humains, nous n'avons pu les laisser étendus dans la rue. Nous avons donc dû payer l'entretien de ces gens dont nous n'étions pas responsables et qui étaient venus dans notre ville sans que nous les eussions appelés. Le maire m'a demandé de tâcher de faire adopter une mesure qui permettrait d'indemniser la ville des frais encourus par suite de l'hospitalisation de ces hommes.

Je passe à la question de l'immigration même. Mon ami, le chef de l'opposition, a dit que le Canada a surtout besoin d'un accroissement de population. Je ne partage pas du tout ce point de vue. Il me fait plaisir de constater qu'il en est ainsi des Fermiers unis de l'Alberta et des ouvriers.

Mlle MACPHAIL: En voilà un autre.

M. ADSHEAD: Le pays lui-même devrait décider qui sera admis sur son territoire. On a prétendu que nous n'avons que l'administration de notre pays, que nous avons une certaine responsabilité envers les gens à l'étroit chez eux et que, si nous n'ouvrons pas nos portes, on trouvera un moyen de les forcer. Le Canada étant ma patrie d'adoption et mes fils étant canadiens, je prétends que le Canada devrait décider qui sera admis chez lui.